

Situation sanitaire et Fonction Publique

Point avec la Ministre du 26 avril 2021



La FSU était présente à la réunion présidée par Amélie de Montchalin, Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques visant à faire un point sur la situation sanitaire. Nous vous retranscrivons brièvement les sujets abordés par les organisations syndicales et les réponses de la Ministre. Pardonnez par avance le style télégraphique de ce compte-rendu.

Déconfinement progressif : la ministre nous a interrogé sur notre vision des choses en matière de reprise si celle-ci a bel et bien lieu à partir de la mi-mai: par exemple en termes de télétravail, faut-il continuer à le préconiser massivement ? Nous avons dit qu'il fallait bien entendu adapter la réponse à l'évolution de la situation, qu'il faudrait un cadrage national, et que le recours à ce qu'on appelle le télétravail mais qui est en réalité du travail à distance ne doit pas être une manière de s'exonérer des mesures de sécurisation qui permettraient le cas échéant de revenir sur le lieu de travail (aération des locaux, tests, vaccination, etc.). De ce fait, la FSU serait plutôt favorable à ce qu'on en revienne dès que possible (et en se donnant les moyens d'y revenir) à 3 jours au plus de télétravail par semaine.

ASA garde d'enfants : la ministre en reste à une application restrictive des droits à asa en cas de classe fermée, ce droit ne s'applique pas pour les enfants collégiens, ce que nous avons dénoncé

Effets secondaires du vaccin : consigne d'appliquer un régime d'ASA (et pas de suspendre le jour de carence, comme nous le demandions, mais **c'est déjà un premier pas, cela veut dire qu'un agent peut demander à être en ASA et non en arrêt maladie si effets secondaires du vaccin**), ceci est confirmé dans la FAQ

Vaccination "prioritaire": ce sont bien des "communautés professionnelles" qui sont définies, nous sommes réintervenues pour dire que ce n'est pas écrit clairement... la ministre nous a répondu que des ARS font des listes plus précises et qui incluent toutes les professions, donc il n'y a pas de sujet selon elle.

Auto-tests : c'est la même problématique sur les auto tests, quels personnels de la "communauté professionnelle de l'éducation" en seront destinataires, ce n'est pas toujours très clair mais la ministre affirme que le gouvernement "vise large", tous les personnels des écoles et établissements, donc les ATC aussi

Covid « long » : la FSU est intervenue sur le covid long car certains agents sont désormais en arrêt de plus de 3 mois et donc à mi traitement sans forcément avoir de prévoyance, or aucune reconnaissance de maladie professionnelle à ce jour, il faut avancer davantage sur le sujet: la ministre a assuré que cela serait regardé mais sans nous en dire plus.

Elections de juin : pour les élections, des listes d'assesseurs et agents publics prévu-es pour être mobilisé-es le jour des élections doivent être établies par les mairies 3 semaines avant le scrutin, ils et elles seront prioritaires pour recevoir une première dose 3 semaines avant l'élection.

Notes prises (et reprises) par :
B. Teste, Secrétaire général de la FSU
D. Bourgoin, Secrétaire National FSU